

L'Express du 02/03/2006

1956-1957

Le royaume, indépendant et réunifié

par Brigitte Gros, Claude Krief, Jean Daniel

Le 2 mars 1956, après d'ultimes négociations, la France reconnaît solennellement l'indépendance du Maroc. La priorité est alors pour Mohammed V de récupérer la partie du royaume encore sous contrôle espagnol. En avril, un protocole est signé, à Madrid, avec le général Franco

Les négociations démarrent

Les négociations franco-marocaines s'ouvriront demain après-midi, à l'Elysée, en présence du président Coty et du sultan du Maroc. La délégation marocaine, présidée par le chef du gouvernement marocain, Si Bekkaï, est composée de MM. Bouabid, M'hammedi, Guedira et Cherkaoui. Du côté français, M. Pineau, ministre des Affaires étrangères, et M. Alain Savary, secrétaire d'Etat chargé des Affaires marocaines et tunisiennes, conduiront les conversations. [...] Il ne fait aucun doute que les négociations s'ouvriront sur la base de l'indépendance. Pourtant deux thèses s'affrontent: - Les ministres marocains, constatant que «l'indépendance ne se négocie pas», que «la souveraineté n'a pas à être définie», demandent à la France de faire rapidement une déclaration solennelle abrogeant le traité de Fez et reconnaissant l'indépendance marocaine: les négociations détermineront alors les nouveaux liens d'interdépendance entre deux Etats souverains et égaux. - Le ministère des Affaires étrangères désirerait, de son côté, que la signature du nouveau traité d'Etat définissant l'interdépendance franco-marocaine se fasse simultanément avec l'abrogation du régime du protectorat. On remarque, en effet, que la déclaration de La Celle-Saint-Cloud accorde au Maroc, sans négociations, son indépendance et que le traité de Fez constitue le seul «verrou de sûreté» laissé entre les mains du gouvernement français. [...]

(non signé, 14 février 1956)

La déclaration commune

Quatre mois après le retour de son souverain, le Maroc est à nouveau en liesse. La déclaration commune signée à Paris, le 2 mars dernier, a mis fin à quarante-quatre années de protectorat français sur le Maroc. La foule défile dans les médinas, allume des pétards, crie son enthousiasme, promène symboliquement sur une civière l'effigie du protectorat défunt. La déclaration commune n'a fait que reconnaître juridiquement un état de fait, l'indépendance marocaine ayant été pratiquement réalisée le jour où le gouvernement français dut remettre sur son trône le sultan Sidi Mohammed V. La déposition du sultan, opérée en août 1953 par le gouvernement Laniel-Bidault, et deux années de troubles sanglants n'ont fait qu'accélérer un processus historique, qui eût pu normalement se développer beaucoup plus lentement, et avec moins de dommages pour les intérêts français. «Le coup de force de 1953 nous a fait gagner dix ans», n'ont cessé de déclarer les dirigeants nationalistes marocains.

En 2 mots

par **Brigitte Gros**

L'armée nationale marocaine va naître. Le commandant Oufkir, 37 ans, qui dirige la Maison militaire du Sultan et commande sa Garde noire, en étudie actuellement l'organisation. Le commandant Oufkir a participé à la guerre d'Indochine. Il est officier de la Légion d'honneur. «Nous avons, dit-il, 40 000 Marocains, goumiers ou tirailleurs, dans l'armée française. Ce sont eux qui constitueront la base de notre armée. Mais qui les encadrera? Il nous faudrait 1 000 officiers, nous n'en avons qu'une centaine.» Le sultan n'a pas encore désigné celui qui sera le premier commandant en chef de l'Armée nationale.

(9 mars 1956)

Le personnel de la nouvelle ambassade du Maroc à Paris bat tous les records de jeunesse dans le corps diplomatique. L'ambassadeur, M. Bouabid, qui a 35 ans, diplômé de Sciences politiques et licencié en droit, s'est entouré de jeunes nationalistes militants qui ont tous fait leurs études en France et qui sont plus jeunes que lui. Ces jeunes gens, devenus diplomates officiels, doivent abandonner toute responsabilité dans l'Istiqlal. Le protocole diplomatique marocain sera bientôt rédigé pour fixer des règles qui, selon M. Bouabid, «rompent avec les traditions archaïques des chancelleries».

(29 juin 1956)

Aux dires de tous les observateurs, la popularité de Mohammed V sort grandie de la négociation-éclair de Paris. Mais certains ministres nationalistes ne cachent pas que de nombreuses difficultés attendent le jeune gouvernement marocain. [...] Une certaine anarchie continue de régner dans le bled: pour beaucoup de fellahs marocains ou de membres des tribus, l'indépendance, c'est la liberté de ne plus obéir à l'administration. Découragés ou hostiles au nouvel ordre des choses, beaucoup de contrôleurs civils, de fonctionnaires, de gardes forestiers «laissent aller». Deux forces peuvent, en dehors du sultan, contribuer efficacement à une rapide remise en ordre du pays: l'Istiqlal et l'Union marocaine du travail. [...]

(non signé, 9 mars 1956)

par Brigitte Gros L'armée nationale marocaine va naître. Le commandant Oufkir, 37 ans, qui dirige la Maison militaire du Sultan et commande sa Garde noire, en étudie actuellement l'organisation. Le commandant Oufkir a participé à la guerre d'Indochine. Il est officier de la Légion d'honneur. «Nous avons, dit-il, 40 000 Marocains, goumiers ou tirailleurs, dans l'armée française. Ce sont eux qui constitueront la base de notre armée. Mais qui les encadrera? Il nous faudrait 1 000 officiers, nous n'en avons qu'une centaine.» Le sultan n'a pas encore désigné celui qui sera le premier commandant en chef de l'Armée nationale. (9 mars 1956)

Le personnel de la nouvelle ambassade du Maroc à Paris bat tous les records de jeunesse dans le corps diplomatique. L'ambassadeur, M. Bouabid, qui a 35 ans, diplômé de Sciences politiques et licencié en droit, s'est entouré de jeunes nationalistes militants qui ont tous fait leurs études en France et qui sont plus jeunes que lui. Ces jeunes gens, devenus diplomates officiels, doivent abandonner toute responsabilité dans l'Istiqlal. Le protocole diplomatique marocain sera bientôt rédigé pour fixer des règles qui, selon M. Bouabid, «rompent avec les traditions archaïques des chancelleries». (29 juin 1956)

Moulay Hassan, Prince héritier

De notre envoyé spécial Claude Krief

C'est agenouillé aux pieds de son père, le sultan Mohammed V, que Moulay Hassan a reçu mardi dernier, au palais Ryad, à Rabat, le dahir l'investissant prince héritier; deux larmes coulaient le long des joues du futur souverain marocain, tandis que le sultan, au visage habituellement impassible, maîtrisait difficilement son émotion.

Innovation

Pour Mohammed V, l'investiture de son fils répond d'abord à ses mérites. A 28 ans, le prince Moulay Hassan a déjà derrière lui un long passé politique. Après avoir obtenu ses deux baccalauréats et achevé en France des études de droit, le jeune prince fut vite pris par le virus politique. Confident de son père qui l'associait chaque jour plus étroitement à son action, il fut de plus en plus écouté. C'est grâce à lui que l'Istiqlal trouva en partie le chemin du palais impérial et l'on dit que Moulay Hassan se reprocha jadis d'avoir été un des responsables indirects de l'exil de son père à Madagascar.

Le retour de Mohammed V sur le trône chérifien accrut encore l'influence de Moulay Hassan. Le souverain, qui voue à son fils une véritable passion, avait apprécié dans l'intimité de l'exil la justesse de vues, le sens politique et les qualités humaines de son fils aîné.

(12 juillet 1957)

Le Rif rejoint le royaume

Une frontière vient de disparaître: celle du Rif qui, depuis près d'un demi-siècle, séparait les deux zones d'un même pays sous une double tutelle. C'est un événement considérable. Mais il pleut aujourd'hui des événements historiques. Chaque jour apporte sa ration. Et, devant la mise en question du stalinisme, l'agonie de l'ère coloniale, la montée des peuples sous-développés, le lecteur devenu blasé ne se rend pas compte qu'il vit la plus passionnante des époques-carrefours. La réunification de l'empire chérifien est bien, cependant, un événement historique. Plus heureux que l'Allemagne, la Corée ou le Vietnam - en une période où les «lignes de démarcation» se perpétuent - le Maroc recouvre une unité dont le sultan Mohammed V vient d'affirmer à Tétouan la légitimité historique. [...] On cherche en vain dans toute la zone espagnole du Maroc les traces de la civilisation ibérique. Le contraste avec la zone française y est brutal. Le nombre des casernes dépasse celui des écoles. C'est un simple réservoir de troupes et un vaste champ de manœuvres aux mains d'une administration qui ressemblait fort à un état-major. Le Maroc espagnol vient d'être restitué à l'empire chérifien, par une déclaration commune hispano-marocaine, signée le 7 avril à Madrid. Cette déclaration constitue en même temps le premier acte diplomatique effectué par le Maroc indépendant. Les nouveaux accords traduisent la volonté de Franco de s'opposer à l'«interdépendance franco-marocaine». Mais ils traduisent aussi l'échec des prétentions espagnoles: Madrid n'a pu obtenir l'assurance d'être traité ultérieurement sur un pied d'égalité avec Paris. [...]

Correspondance à Tétouan (13 avril 1956)

Le destin de Mohammed V

Il a 51 ans et il est roi depuis l'âge de 18 ans. Il a le teint mat, les traits fins et réguliers, un regard méditatif, la voix chaude, une attitude pleine de réserve, de concentration et une simplicité de grand seigneur. Avant l'arrivée du général de Gaulle, c'est-à-dire à l'époque où les Français étaient frustrés de leurs irrépressibles instincts monarchistes, il avait inspiré à certaines grandes familles une véritable passion. Tout le vocabulaire qui sert à désigner l'homme élu par la Nature y est passé: la «race», la «classe», la «grâce divine» enfin. Il s'exprime en arabe, comme on parlait à la cour de Louis XIV, et pour transcrire les impressions de son père, à Madagascar, le prince Moulay Hassan écrivait à celui qui était alors le colonel Si Bekkaï des lettres en français dans le style de Saint-Simon. Une telle allure combinée à une telle simplicité, une élégance aussi aisée lorsqu'il monte à cheval que lorsqu'il se rend à la prière dans la sobre tunique de ses ancêtres, une vie austère dans un palais des Mille et Une Nuits, tout cela devrait faire de lui un personnage sacré, un véritable mythe auprès des masses marocaines surtout rurales. L'an dernier encore, on pouvait dire que son règne, sinon son pouvoir, était incontesté. Les critiques qui, depuis la jeunesse impatiente de jouer un rôle, s'acharnaient sur le prince, s'arrêtaient au seuil du palais. Tel ministre de l'opposition déclarait, émerveillé: «Je suis allé entretenir le roi d'une affaire de corruption qui intéresse l'un des membres de sa famille et il m'a demandé le châtement le plus sévère.» Il satisfaisait ce besoin du père que l'homme méditerranéen garde au fond de son cœur jusqu'à un âge très avancé. Dans la difficulté, on veut s'en remettre au père et, de ce fait, on a besoin de croire à son infaillibilité. Tel leader progressiste m'avait confié l'an dernier qu'il ne désespérait pas du tout de faire adopter au roi son analyse révolutionnaire de la situation marocaine. Au chevet du roi malade, c'est un médecin communiste qui fut appelé. Souvenons-nous, après tout, de ce que le tiers état disait de Louis XVI: que n'eût-il point dit si, en plus, Louis XVI avait pris la tête de la révolution. Or le destin de Mohammed V se confond avec l'indépendance du Maroc. Le «martyre» de Madagascar a davantage servi aux nationalistes que le terrorisme à Casablanca. [...]

Jean Daniel (26 mai 1960)



L'ACTU : Monde | France | Régions | Economie | bourse | Sport | Science |
High-tech | Photos & Vidéos | Débats & Blogs
LE MAG : Mode(s) | Saveurs | Ciné & spectacles | Voyages | Livres
ET VOUS : Emploi | Forum | Rencontres | Email gratuit | Newsletter | RSS